



Union Régionale FORCE OUVRIERE Ile-de-France

LE 22 MARS : NON AUX PRIVATISATIONS DES SERVICES PUBLICS OUI À LA DEFENSE DES AGENTS ET DES STATUTS

Le gouvernement dans sa frénésie de contre-réformes, s'attaque à tout ce qui a été conquis par la négociation et par les luttes en 1936 et 1945.

En s'attaquant aux 3 versants de la fonction publique (État, hospitalière, territoriale) il remet en cause les principes et valeurs essentielles de la République assurés par les fonctionnaires dans toute la France.

Avec 120 000 emplois supprimés, c'est l'abandon de service public en direction des usagers. Mais c'est aussi la précarité assurée avec 1 million de contractuels et la voie tracée vers la fin du statut.

C'est la mise en place de la rémunération au mérite et des plans de départs volontaires ; c'est le gel du point d'indice et l'augmentation des cotisations, le rétablissement du jour de carence et la suppression de 166 000 emplois aidés.

Non content de vouloir détruire les 3 versants de la fonction publique, il remet en cause le baccalauréat et la formation professionnelle en s'attaquant au paritarisme.

À la SNCF, il annonce que les ordonnances seront également la règle pour détruire le statut d'entreprise publique afin d'ouvrir son capital à la concurrence en risquant, comme en Grande-Bretagne, de voir la dégradation du service s'opérer en mettant en cause sécurité et sûreté des installations et des personnes. Cette contre-réforme a l'intention de s'attaquer au statut des cheminots et de leur régime spécial de retraite, comme ce gouvernement à l'intention de faire disparaître les lignes qu'il considère non rentables. Cette première offensive contre la SNCF risque de se poursuivre contre la RATP- EDF et GDF – la Poste et les Télécoms...

Si la liste est longue en ce qui concerne les services publics, les mauvais coups n'ont pas épargné le secteur privé qui a déjà réagi en faisant grève et en manifestant dans différents secteurs et qui annonce d'ores et déjà sa participation au 22 mars. C'est aussi le cas pour la sécurité sociale et Pôle Emploi qui eux-mêmes viennent d'annoncer leur engagement par un appel à la grève et aux manifestations, car leurs revendications rejoignent celles des fonctionnaires.

Ces mauvais coups, chacun aura pu les ressentir avec la loi Macron, de destruction du code du travail imposée déjà par ordonnances et qui cassent la représentation des salariés dans les entreprises en permettant une flexibilité de plus en plus grande et des licenciements plus faciles.

La riposte et la résistance s'organisent avec les personnels des EHPAD qui ont fait grève et manifesté et avec les travailleurs réagissant face aux plans de licenciements chez PSA, Pimkie, Carrefour, Pages Jaunes...

Ce sont les retraités, qui avec la ponction supplémentaire de 1,7 points de CSG, voient leur pouvoir d'achat diminuer considérablement et qui appellent d'ores et déjà à manifester dès le 15 mars et qui se mobilisent de nouveau le 22 mars.

L'URIF FO invite l'ensemble de ses structures à se mobiliser massivement pour s'opposer à la volonté qu'a ce gouvernement de remettre en cause le régime de retraite par répartition, de mettre en place une retraite par points et de détruire l'ensemble des régimes spéciaux de retraites.

Décidément, OUI la Résistance doit s'organiser autour de ce 22 mars, départ d'une contestation d'une politique conduisant à la destruction de toutes les avancées sociales.

Agents du public et du privé diront clairement :

- Aucun licenciement.
- Non à la destruction des services publics et oui à la défense des agents et des statuts.
- Oui à la défense de tous les statuts et des conventions collectives.
- Résistons à la volonté de ce gouvernement de détruire le régime de retraite par répartition – de casser le code des pensions civiles et militaires et les régimes spéciaux.

Ce 22 mars, dans l'unité d'action, chez les fonctionnaires, nous porterons les revendications des 7 fédérations syndicales qui appellent à cette journée :

- De dégel immédiat du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies.
- L'arrêt des suppressions de postes et la création d'emplois statutaires dans les services.
- Un nouveau plan de titularisation des précaires.
- Le respect de l'égalité professionnelle.
- L'abrogation du jour de carence.
- La pérennisation du système de retraites par répartition et des régimes particuliers.

Le 22 mars 2018, l'URIF FO est aussi engagée aux côtés des cheminots, de toutes les fédérations qui luttent pour conserver le statut d'entreprise publique au service des usagers, le statut de cheminots et leur régime particulier de retraites comme eux l'ont d'ailleurs fait en se mobilisant contre la casse du code du travail.

Dans cette résistance engagée, l'URIF FO soutient sans réserve tous ceux qui dans le secteur privé luttent aujourd'hui pour s'opposer aux plans de licenciement et aux attaques portées contre les conventions collectives.

Le 22 mars 2018, l'URIF FO participera à la manifestation dans les cortèges des fonctionnaires qui partiront de Bercy à 14 heures pour converger avec les cheminots et l'Energie place de la Nation.

Paris, le 5 mars 2018

Dernière minute : une réunion interrégionale (CGT/FO/FSU/SOLIDAIRES et UNEF) a décidé d'un appel commun en soutien aux actions de grèves et manifestations du 22 mars et qui sera disponible mercredi ou jeudi